L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 JUILLET 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $10 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 26 JUILLET.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Un carré	$12 net	$22 net	$30 net	$50 net	$75 net
Deux "	22 "	38 "	50 "	80 "	125 "
Trois "	30 "	52 "	70 "	110 "	175 "
Quatre "	38 "	67 "	90 "	140 "	225 "
Cinq "	46 "	80 "	105 "	170 "	275 "
Six "	54 "	93 "	120 "	200 "	325 "
Sept "	60 "	105 "	135 "	230 "	375 "
Huit "	65 "	115 "	150 "	260 "	420 "
Neuf "	70 "	125 "	165 "	290 "	460 "
Dix "	75 "	135 "	180 "	320 "	500 "
Onze "	80 "	145 "	195 "	350 "	540 "
Douze "	85 "	155 "	210 "	380 "	580 "
Treize "	90 "	165 "	220 "	410 "	620 "
Quatorze "	95 "	175 "	230 "	430 "	660 "
Quinze "	100 "	185 "	240 "	450 "	700 "
Trente "	175 "	330 "	450 "	750 "	1200 "

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $10 le carré par mois.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré, pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte dont il sera convenu avec elles; pourvu que, dans aucun cas, cet escompte ne dépasse 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Montgomery & Bros—A la vieille salle d'encan, No 87, rue du Camp, 116 lots de chaises assorties et en dommagées.—Aussi, un assortiment général de meubles, tapis, glaces, gravures, tableaux, batterie de cuisine, &c.—Et, aux écuries de P. Ginér, rue Gravier, chevaux élégants, appareillés et de monture, beaux mulets, buggies, &c.

Par Forstall & Spear—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, quatre terrains pour bâtir, face aux rues Orléans et St-Pierre, entre Romain et Prieur.

Par E. Roger & Co—A leur salle d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Par Vincent & Co—A leur salle d'encan, tapis de Bruxelles, beau drap noir, casimir, satinet, &c.

Par J. P. Boiseau—A sa salle d'encan No 52, rue Gravier, articles divers de grocerie.

Par René Outierres—A sa salle d'encan, 94, rue de Chartres, savon Colgate, eau de fleur d'oranger, mercerie, &c.

Par John C. Blohm—A ses salles d'encan No 35, rue Bienville, marchandises sèches assorties, habillements, chapeaux, "notions" et 600 demi-ombrelles soie.

Elégants tapis de Bruxelles, soieries, draps, casimirs et satinets, &c.—L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée sur la vente sans réserve de tapis de Bruxelles, des marchandises sèches étrangères et américaines qui feront aujourd'hui, à 10 heures, MM. Vincent & Cie, à leur salle d'encan, No 16, rue de Chartres.

Mme C. MACÉ, Directrice de l'Institut St Charles, nous prie d'annoncer que la Salle du Mechanic's Institute ne pouvant être disponible pour le 27, jour désigné pour la soirée musicale et littéraire de ses élèves, la solennité aura lieu à la Salle de l'Opéra, qui, comme l'année dernière, sera transformée en salle de concert.

BATEAUX DU LAC.—On verra dans nos annonces de ce jour que le service de la Nlle-Orléans à Mandeville, Madison et Covington se fait maintenant par les deux magnifiques bateaux: *Ella May* et *Laura*, dont la marche est fort rapide et dont les départs ont lieu avec une régularité parfaite. La traversée du lac, bien que courte, n'en est pas moins exposée à des coups de vent qui ont leur danger; et l'on est bien aise alors de se trouver sur des bateaux solides et bien commandés, pour échapper au naufrage. Le *Laura* et l'*Ella May* présentent toutes les garanties possibles et l'on sent qu'on y est aussi en sûreté que chez soi. Pour les renseignements particuliers, voyez l'annonce.

HABITS ET LINGE FAIT.—Nous publions aujourd'hui une annonce de MM. Garthwaite, Lewis & Stuart, où l'on verra que ces messieurs ont dans leur vaste magasin de la rue du Camp, Nos 31 et 33, un magnifique stock d'habits et linge fait qu'ils vendront en gros et en détail à des prix réduits. Ces articles sont d'excellente qualité et taillés à la dernière mode. Les billets de la Banque de la Louisiane et de la Banque d'Etat seront reçus au pair.

PAROISSE ST-CHARLES.—Dimanche dernier, à 11 heures du matin, a eu lieu au magasin de M. Zoelly, sur l'habitation de M. Sosthène de Maufbourg, une rixe dont le résultat a été fatal. Nous rapportons ce tragique événement suivant la version qui nous en est faite par une personne digne de foi et parfaitement au courant des circonstances.

M. George Wailes, planteur honorablement connu et ancien membre de la législature de l'Etat, avait loué sa propriété à M. Lushen, lequel avait sous-loué un moulin à scie qui s'y trouve à un sieur Fox. Ce dernier, par la permission de M. Lushen, habitait provisoirement l'une des deux maisons de résidence de la plantation. Dernièrement, une saisie ayant été pratiquée sur la maison occupée par M. Wailes, il dut songer à reprendre possession de l'autre et donna avis de son intention à M. Lushen en le priant de signifier son congé à M. Fox.

On ne sait si Lushen prévint Fox. La violence du caractère de celui-ci empocha sans doute Lushen de l'inviter à sortir de la maison. Ne recevant point de réponse et naturellement impatient de trouver à se loger, M. Wailes se rendit dimanche au magasin Zoelly, lieu de réunion ordinaire des voisins, et il manifesta tout haut la résolution qu'il avait prise de s'adresser directement à Fox pour obtenir la restitution de sa maison. Les personnes présentes l'en détournèrent à cause de cette réputation de violence que Fox s'était acquise.

A ce moment même Fox survint, amené par le hasard, et M. Wailes lui exposa sa requête avec le plus grand calme. Fox répondit brutalement qu'il ne connaissait pas M. Wailes et ne voulait rien entendre de lui. M. Wailes insista, sans emportement, et déclina sa qualité de propriétaire, sur quoi Fox se précipita sur lui et lui asséna un coup de poing. C'est alors que M. Wailes tira son revolver et fit feu sur l'assaillant; la première balle effleura ce dernier au flanc et la seconde ne l'atteignit pas; mais la troisième le frappa en pleine poitrine et il s'affaissa et expira immédiatement.

M. Wailes est allé faire sa déposition à M. Numa Brou, juge de paix, devant lequel il doit comparaître aujourd'hui, et qui a exigé une caution de $10,000 pour répondre de sa comparution.

(Avant-Coureur.)

Les canards de la guerre continuent à sortir de l'œuf. En voici un édité par la *Correspondance générale autrichienne*:

"A B..., où séjournent les blessés allemands, une haine intime existe entre un chasseur autrichien et un soldat d'infanterie prussien. Face à face sur le champ de bataille, le chasseur brandissait déjà la crosse de son fusil pour assommer le Prussien, et celui-ci levait son arme pour parer le coup, lorsque tous deux furent atteints par des balles qui les mirent hors de combat.

Depuis ce moment, une amitié étroite les lie l'un à l'autre. Ils ne se séparent plus, ils partagent tous les cadeaux qu'ils reçoivent, et tout le monde a pu les voir, au restaurant de la station, prendre leurs repas ensemble. Comme chacun d'eux n'a plus qu'un bras, voici comment ils se viennent réciproquement en aide: le Prussien tient la viande avec la fourchette, et l'Autrichien la coupe en morceaux."

Quel plus touchant emblème des bienfaits de l'association!

—On ne sait pas généralement que, depuis plus d'un siècle, on pêche le requin sur les côtes de la Norwége.

Cette pêche a lieu plus ou moins dans toute la longueur de la côte occidentale, principalement sur les bancs qui courent parallèlement à elle, à une distance de 50 à 160 milles de la terre, et aussi dans les anses profondes dont le pays est dentelé, et s'étend du promontoire de Norwége aussi loin au nord que le cap Nord et l'île Cherry.

D'après des renseignements communiqués par M. Crowe, consul-général de la Grande-Bretagne en Norwége, il y a dans les latitudes septentrionales quatre espèces de requins, à savoir: le *squalus borealis* ou *squalus glacialis*, le *selache maxima*, le *squalus acanthias* et le *squalus spinax niger*. Chacune de ces espèces se trouve dans des localités différentes, et les moyens employés pour les capturer sont de nature diverse. [illegible] se sert à cet effet, soit de fortes lignes garnies de crocs, soit de harpons, comme pour la pêche de la baleine, soit même simplement de filets.

La longueur de ces requins varie de 10 à 40 pieds; leur foie rend, selon sa grosseur et sa qualité, une quantité plus ou moins considérable de barils d'huile; quant à la chair de ces squales, elle est, dans certaines cas, séchée et sert de nourriture pour les bestiaux, parfois même aussi pour les hommes. La pêche du requin dans ces parages est une pêche des plus lucratives, en même temps qu'elle est une des plus faciles à faire.

Affaires municipales.

Beaucoup de dépenses ont encore été votées par les Conseils de ville dans leur séance régulière de mardi soir. Parmi ces dépenses il y en a qui sont urgentes et d'autres qui auraient pu être ajournées. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit à ce sujet, attendu que tout le monde a compris suffisamment, pour le déplorer, le système ruineux où la municipalité se trouve désormais engagée. L'administration a été montée sur un vaste pied, et si les présidents des comités de finance daignaient nous fournir des chiffres de comparaison entre les frais du gouvernement de la ville sous l'autorité militaire et les frais de ce même gouvernement sous l'autorité civile, on y verrait très certainement des différences effrayantes pour l'avenir de notre crédit. La *Tribune* de New-York—nous avons déjà cité le fait, mais il est bon à rappeler—dénonçait, il y a quelques jours, un contrat de 20 ans, passé par les Conseils de cette ville avec une Compagnie de gaz, et cette feuille avait raison; mais quand elle demande l'abolition du Conseil municipal, elle a plus raison encore.

Cependant la ville de New-York a gardé tous ses anciens avantages. La guerre ne lui a pas enlevé ses campagnards ni ses ouvriers; l'immigration pour elle n'a pas tari. Elle compte dans son port le même nombre de navires; ses manufactures, ses fonderies, ses usines sont ce qu'elles étaient, et New-York, est toujours la ville des correspondances générales et du transit entre l'Europe et l'Ouest, et même entre l'Europe et le Sud. New-York avait tout pris, tout accaparé avant la guerre; cette ville se trouve encore en possession de tout avec la paix, et si son administration gaspille ses revenus et fait un mauvais emploi de ses ressources, elle n'y succombera peut-être pas avant qu'un remède énergique soit appliqué aux maux nombreux qui la dévorent. La ville de New-York a encore l'avantage d'une presse qui ose et sait parler, et qui n'hésite pas dans l'expression de ses remontrances. C'est beaucoup. La vigilance de la presse, quand elle est exercée par d'habiles éditeurs, est chose précieuse; elle peut épargner à un gouvernement beaucoup de maux. Il faudra donc de grands et de nombreux abus pour faire de la situation de New-York une situation désespérée, bien que la presse laisse entendre dès aujourd'hui l'urgent besoin d'une réforme radicale, dût la forme du gouvernement y périr.

Notre position ici est bien inférieure sous tous ces divers rapports. Nos campagnes sont désertes et tous les produits d'autrefois ont disparu. La Nouvelle Orléans ne se soutient que par des moyens artificiels sans base solide. Nous n'avons presque plus rien à exporter et si nous pouvons encore nous permettre l'importation de quelques articles étrangers, c'est grâce au prix élevé du reste de nos récoltes antérieures. Mais l'année prochaine qu'aurons-nous? A part quelques exceptions, qui se font plus rares chaque année, où voit-on les champs de cannes ou de coton qui doivent fournir au luxe de notre existence actuelle?

Ce port et ces levées qu'on veut entretenir comme autrefois sans regarder à la dépense, que nous rendront-ils si les navires ou les bateaux à vapeur n'y viennent pas? et sans fret à leur offrir qui les attirera? Viendront-ils pour 10,000 boucauts de sucre et 30,000 ou 40,000 balles de coton, quand on avait peine à les attirer autrefois avec 100,000 boucauts et 500,000 ou 600,000 balles?

Ces réflexions sont celles de tous et nous ne connaissons personne qui ne soit inquiet sur l'avenir. D'où vient que nos deux Conseils semblent seuls n'y rien comprendre? On dirait même qu'ils s'appliquent à éloigner d'eux la lumière et à résoudre toutes les questions comme si elles étaient dégagées de toute difficulté. D'où vient que dans la situation si précaire où nous sommes, ils n'aient pas pensé à se créer des revenus avant d'imaginer des dépenses?

Après la vente de ces terrains de batture, seule propriété active que la ville possédât, pourquoi n'ont-ils pas pensé à mettre à bail les levées et débarcadères du fleuve, au lieu d'y engloutir d'avance tout ce que cette vente nous avait donné? Quand ces réparations seront faites, que donnera-t-on pour la ferme du port, si nous n'avons ni coton ni sucre? En vain nous aurons de beaux quais, s'ils ne sont pas bordés de navires ou de bateaux, que nous donneront-ils et que vaudront-ils? C'est un vaste port que le nôtre, un port immense, très productif autrefois, mais aujourd'hui, avec nos denrées réduites, presque anéanties, comment l'occupe[r]ons-nous? comment tirerons-nous parti des dépenses faites?—Cette affaire de la réparation des wharves est la plus malheureuse erreur de nos Conseils. Elle nous enlève une ressource facile, la plus précieuse de toutes, pour la cancellation de nos billets municipaux. Nous ne concevrons jamais qu'au lieu de payer nos dettes, nous nous livrions à des travaux coûteux sans une nécessité absolue.

On peut juger de notre administration municipale par ce que nous venons de dire. En toute chose a été appliqué le même esprit d'imprévoyance et le dénoûment ne peut être que désastreux.

Il est vrai que les Conseils après avoir livré au néant la ressource de la batture, ont encore à exploiter celle des chemins de fer dans nos rues. Ils s'imaginent peut-être avoir trouvé là une veine inépuisable et un souverain remède à toutes les souffrances financières dont nous sommes menacés. S'ils ont fait ce calcul, il est aisé de voir combien la base en est fragile. Les premières lignes de chemin de fer [illegible] pu rendre beaucoup d'argent parce qu'elles sont rares, pendant la guerre, en possession d'un véritable monopole.

Ces lignes en petit nombre attiraient de fort loin les passagers qui aimaient encore mieux faire cinq îlets à pied que d'en faire douze. Mais quand les deux réseaux de lignes, approuvés en principe par les Conseils, seront achevés, on trouvera des voies ferrées dans toutes les principales rues de la ville, et les passagers éparpillés sur tous les points ne rempliront plus comme aujourd'hui les omnibus des compagnies. Les crinolines y seront à leur aise et peut-être même n'oseront-elles y entrer pour ne pas être trop isolées. L'isolement peut coûter cher en effet aux crinolines, et si elles craignent un peu la foule, elles craignent encore plus le désert quand il fait sombre.

Mais pour revenir à l'argument sérieux, il est clair que plus il y aura de lignes ferrées dans les rues de la ville, plus leur bénéfice sera léger et nous doutons qu'elles puissent se maintenir toutes. C'est ce que doivent déjà avoir compris les actionnaires des anciennes compagnies dont les fonds ne tarderont pas à baisser. Le moment de les vendre est venu, car une débâcle prochaine est infaillible.

Il est certain que si quelques-unes des lignes nouvelles donnent un revenu, il sera léger, et que beaucoup n'en donneront pas. Le "taux par passager" stipulé dans les contrats de la ville pour droit de pose de rails dans nos rues, ne rendra certainement pas à l'attente des Conseils, et s'ils ont compté sur cela pour justifier leurs facilités financières et pourvoir aux déficits déjà signalés, nous leur disons d'avance que leur espoir est tout illusion, et qu'il n'en résultera pour nous que désappointement et ruine.

Nous les engageons donc à respecter la circulation de certaines rues étroites et passagères de la ville, où tout tracé de voie ferrée entraverait le commerce sans rendre un cent au trésor municipal.

FONDS DE RÉPARATION POUR LES LEVÉES DU FLEUVE.—Une dépêche de Washington, datée du 25, nous apprend que le Sénat avait passé la veille une allocation de $1,500,000 pour la réparation des levées du Mississipi. La forme donnée à cette nouvelle nous surprend quelque peu. Le Sénat n'a pas le droit de passer des bills d'allocation, ce droit étant dévolu exclusivement à la Chambre; tous les bills d'allocation doivent venir d'elle; le Sénat ne pouvant faire de proposition que par voie d'amendement. Donc, si le Sénat *a passé* une allocation de $1,500,000, ce qui est une expression impropre, il n'a dû le faire que sur un bill de la Chambre où ne figurait aucune allocation pour les levées du Mississipi. Cela nous donne une mauvaise opinion des dispositions de la Chambre. Il y a en effet très peu de chose à espérer d'un corps qui a voté la division des terres du gouvernement dans les Etats du Sud pour en faire jouir les affranchis, comme si les affranchis en avaient envie. Il serait à souhaiter, sans doute, qu'ils connussent le prix du superbe cadeau que le Congrès leur fait et qu'ils voulussent l'exploiter d'une manière assidue. Tout le monde y gagnerait et les affranchis ne pourraient que s'en trouver bien avec leurs familles. Mais nous n'avons pas cet espoir, ils trouvent dans les villes, avec le haut prix actuel des salaires, une existence trop facile pour la changer contre l'existence laborieuse des champs. Les radicaux le savent bien, mais s'ils persistent dans des projets de ce genre, c'est pour y faire pièce à l'ancienne population du Sud qu'ils n'aiment pas et dont ils désirent l'émigration générale. En conséquence, il est très possible que la Chambre refuse d'accepter l'amendement du Sénat, et, dans ce cas, nos commissaires reviendraient sans subvention après avoir mangé inutilement une partie des fonds de l'Etat.

AFFAIRES DU MEXIQUE.

Un steamer, parti de la Vera Cruz le 9 juillet est arrivé à New York avec des dates de Mexico du 5.

L'*Ere nouvelle* s'exprime ainsi sur la perte de Matamoros:

La chute de Matamoros a produit un effet indescriptible. Pendant plusieurs mois, on avait redouté de l'apprendre un jour ou l'autre. L'attaque de novembre, les événements de Bagdad, n'autorisaient que trop cette crainte. Mais, depuis lors, on s'était habitué à considérer la situation comme beaucoup meilleure sur les bords du Rio Grande. On comptait que la campagne entreprise par le général Jeanningros, la double défaite infligée à Cortina par le général Olvera, les discordes croissantes dans le camp juariste, enfin le voisinage des troupes françaises dans le Nuevo-Leon et au Saltillo, étaient autant de garanties sinon pour une pacification complète du moins contre tout danger immédiat d'un désastre. C'est au milieu de cette confiance renaissante que la nouvelle de l'événement a éclaté. Il est naturel qu'elle ait eu d'autant plus de retentissement qu'on avait cessé de s'y attendre.

La portée du succès que viennent d'obtenir les dissidents, ne saurait d'ailleurs échapper à personne. Ils recouvrent du même coup une source de revenus, un point d'appui d'une haute valeur, et un centre de communications régulières avec les Etats Unis. A ces avantages matériels, vient s'ajouter l'effet moral qu'une pareille conquête va produire en leur faveur, tant à l'intérieur qu'à New York et à Washington. Maître encore une fois de Chihuahua et de Matamoros, le juarisme perd dans un certaine mesure le caractère d'aventure auquel il était réduit. S'il ne redevient pas un gouvernement, il est du moins inutile de se dissimuler que les ennemis de l'empire sont autorisés à le considérer de nouveau comme tel; il recouvre en un mot, par cet heureux coup de main, les conditions de vitalité.

Si grands que puissent être le parti pris d'optimisme chez les uns, l'indifférence chez les autres, il arrive des moments où force est de regarder la vérité en face et d'appeler les choses par leur nom. Ne cherchons donc pas à amoindrir un fait dont la gravité ne peut que s'augmenter par les efforts même qu'on tenterait pour le pallier. La chute de Matamoros ouvre une phase nouvelle dans la situation. Elle ouvre pour l'empire, une de ces périodes critiques où les gouvernements se trouvent placés entre la perte et le salut. De la voie qu'on choisit dans ces instans suprêmes dépend l'avenir.

Depuis quelque temps les événements semblent s'accumuler pour ne plus laisser de place au doute sur la nécessité de modifier la ligne de conduite suivie jusqu'ici. Les prévisions qui, dès le commencement de l'année dernière, cherchaient à mettre le régime impérial en garde contre le danger auquel il courait, sont plus que justifiées; la triste réalité les dépasse. Si importunes qu'elles aient été, qu'elles puissent être encore, il n'est plus possible de méconnaître combien étaient fondées et bien inspirées les conseils qu'elles suggéraient. Les circonstances ont grandement changé depuis lors, mais il n'est pas encore trop tard pour les maîtriser et la politique à suivre est restée la même. Que l'empire sache l'adopter résolûment, et malgré tout ses destinées sortiront victorieuses de l'épreuve qu'elles traversent. Seulement, il y a eu déjà trop de temps perdu, pour qu'il en reste encore à perdre.

La colonne autrichienne qui opère dans la Huasteca contre les révoltés est entrée à Huejutla après une rencontre avec l'ennemi. Ce combat a été livré en deux parties, à la Canada d'abord, puis près de Tehuatlan, le 12 et le 13 juin. Dans les deux journées l'avantage est resté aux troupes du gouvernement, comme on le verra du reste par le résumé suivant, que publie le journal officiel:

"Le général comte de Thun, commandant la deuxième division territoriale militaire, a communiqué au ministère de la guerre, sous la date du 25, que le commandant Polak, à la tête de son détachement autrichien, a battu l'ennemi le 15 à la Canada, entre Peyula et Tequispizal, puis le 13 près de Tehuatlan. Il lui a enlevé une pièce de canon, du matériel de guerre, et a dispersé la bande, qui obéissait à Anselme Gomez et à Jesus Sanchez.

"Le combat a duré cinq heures et demie, malgré la supériorité du nombre et de la position qui favorisait l'ennemi. On évalue à vingt le nombre des dissidents tués, et à un chiffre à peu près égal celui de leurs blessés.

"De notre côté, nous avons à regretter la perte du sous-lieutenant Kristofowich, tué; le capitaine Orvadie et le lieutenant Menzel ont été légèrement blessés. Parmi la troupe, il y a eu sept morts et douze blessés."

Dans le département de Puebla, on parle du soulèvement du district de Papantla, quoiqu'en termes très vagues.

Du côté de Tehuacan, on signale la réapparition de quelques bandes, qui ne s'attaquent encore qu'aux villages et aux haciendas. Par ordre du sous-préfet plusieurs détachements sont partis à leur poursuite et en ont atteint une, à laquelle on a fait deux prisonniers, qui ont été fusillés à Tehuacan le lendemain.

La situation est déplorable dans les Etats du Pacifique.

Le maréchal Bazaine est parti pour une tournée d'inspection dans l'intérieur. Son absence devait être d'une courte durée.

Le général Mejia est arrivé à Mexico.

M. Eloin, secrétaire particulier de l'empereur, est parti pour l'Europe, chargé d'une mission secrète.

OBLIGATIONS MEXICAINES.

Le 1er juillet a eu lieu à Paris le tirage des obligations mexicaines, sous la présidence de M. de Germiny, qui se trouve à la tête de la commission mexicaine. Un des porteurs, M. Levi, ingénieur, a saisi cette réunion pour interpeller M. de Germiny de la façon suivante:

"Monsieur le président, je demande la parole. N'ayant pas l'habitude de parler en public, j'ai cru bien faire de consigner par écrit ce que j'ai l'intention de dire et ce que je crois devoir être approuvé quand on m'aura entendu dans toute l'assistance.

"Depuis le dernier tirage, les obligations mexicaines ont subi une baisse considérable. Voulez-vous me permettre, monsieur le président, de vous demander si l'état des choses au Mexique justifie cette dépréciation qui est de près des deux tiers.

"Si par malheur il en était ainsi, les circonstances dans lesquelles l'emprunt a été souscrit me font espérer, monsieur le président, que vous pourrez répondre à une autre question que je vous demanderai également la permission de vous adresser.

"Ce n'est un doute en effet pour personne, que le succès de la souscription aux obligations mexicaines a été dû [illegible] à la fois à la considération dont sont justement entourés le président et les membres de la commission des finances du Mexique, commission instituée d'ailleurs par le gouvernement français, et au caractère officiel des intermédiaires chargés de l'émission, et par-dessus tout au haut patronage que le gouvernement français a donné à cette opération.

"Je vous demanderai donc, monsieur le président, si vous pouvez nous dire dans quelle mesure les porteurs d'obligations pourraient compter sur l'intervention du gouvernement français pour faire respecter leurs droits et sauvegarder leurs intérêts."

M. de Germiny a répondu:

"Messieurs,

"Jusqu'à présent, le gouvernement mexicain n'a donné à personne le droit de supposer qu'il ne ferait pas honneur aux engagements qui vous intéressent, et le devoir que nous accomplissons aujourd'hui témoigne une fois de plus de son désir de les remplir.

"Vous savez que les deux dettes qui a contractées sur le marché français, l'une en 1864, l'autre en 1865, constituent, sous réserve de la part des rentes de 1864 qui n'a pas été convertie, deux séries d'obligations de 500 mille titres chacune.

"Vous savez également qu'au moment même de l'émission du deuxième de ces emprunts et de la conversion en obligations du premier, indépendamment de la somme nécessaire pour reconstituer le capital en 50 ans, somme déposée à la caisse des dépôts et consignations, les voies et moyens pour payer les tirages et les coupons semestriels ont été réservés pour deux ans.

"A l'échéance du 1er avril dernier, la commission des finances a distribué ou fait distribuer aux ayants droits la dernière part de cette réserve, et si, aujourd'hui, elle peut encore procéder à un tirage, elle le doit à l'usage qu'elle fait de fonds qui pouvaient avoir d'autres destinations, et dont il a été possible d'ajourner l'emploi.

"Personne n'ignore que le gouvernement français a aussi des créances exigibles qui sont l'objet de négociations entre lui et le gouvernement mexicain.

"Que produiront ces négociations? Je ne puis le dire, mais ma confiance dans le gouvernement français égale la vôtre. Vous avez pu lire au *Moniteur universel* et dans les comptes rendus des chambres combien lui étaient chers les intérêts français engagés au Mexique, entre lesquels les vôtres sont particulièrement distingués; je ne puis donc, messieurs, comme vous-mêmes, qu'espérer beaucoup, au profit des obligations mexicaines, de ce que combinent entre eux le gouvernement de l'empereur Napoléon et celui de l'empereur Maximilien."

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 juillet.

En Bourse.—Il y a des événements tellement imprévus, tellement extraordinaires, que les commentaires sont superflus.

Si hier nous avions dit dans notre Bulletin que la Vénétie serait cédée à la France parce que les Autrichiens étaient vaincus à Joseph-stadt, malgré leur victoire de Custozza en Italie; si nous avions dit que la Rente française ferait aujourd'hui 70 fr., on nous aurait dit que nous rêvions.

Le rêve s'est réalisé.

A quelque parti qu'on appartienne, de quelque opinion que l'on soit, de quelque couleur qu'on se décore, blanc ou rouge, vert ou noir, tricolore ou multicolore, il faut avouer, il faut reconnaître que jamais dans l'histoire un pareil fait ne s'est passé.

On croirait assister à une féerie.

C'est de la haute politique s'il en fut jamais! et toute réflexion s'efface devant la grandeur du résultat.

Paris se décore de drapeaux comme à la suite d'une grande victoire. C'en est bien une!

La Bourse se décore de hausse; et quelle hausse!

Voici les cours:

	HIER		AUJOURD'HUI	
Rente française	65	35	70	15
Italien	45	70	59	90
Mobilier français	505	»	700	»
Mobilier espagnol	255	»	350	»
Crédit foncier	1205	»	1400	»
Comptoir d'escompte	740	»	800	»
Ch. de Lyon	810	»	870	»
Lombards	322	»	410	»

Ainsi de suite pour les autres valeurs. Et tout monte de plus en plus! — La Rente s'élève à 70 30. L'Italien arrive jusqu'à 60 50, et tout le monde s'empresse d'acheter.

Londres ne monte que de 3/8 à la première cote. Il est vrai qu'on ne lui cède pas une Vénétie!

Des autres Bourses, pourquoi parler?

— Réfléchissons, cependant. La hausse extrême, exagérée, produit souvent des fruits amers.

L'article du *Moniteur* a peut-être une ombre: Si la Prusse n'accédait pas à l'armistice?

Nous posons cette hypothèse: elle sera résolue avant trois jours.

Si la Prusse accède.... la France est plus grande encore! et la hausse est encore à sa naissance.

Mais si la Prusse refuse.... la France ne sera-t-elle pas appelée sur le Rhin? Dans ce cas, que deviendrait la hausse?

On est peut-être allé trop vite aujourd'hui.

Les Consolidés montent encore d'un quart à la seconde cote.

Trois heures.—La hausse éprouve des réactions naturelles, mais les cours prennent de la solidité.

On finit sur le 3 0/0 à 69 45, sur l'Italien à 58.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nomination du général Grant.

Nomination de l'amiral Farragut.

RESTAURATION DES ETATS DU SUD.

Nouvelles résolutions de Stevens.

BILL SUR LA NEUTRALITÉ.

Restauration des Unionistes du Sud.

CONVENTION D'AUGUSTA.

A. H. Stephens, délégué.

CONVENTION DE JACKSON.

Nouvelles d'Europe.

NOUVELLE VICTOIRE DES PRUSSIENS.

EVACUATION DE FRANKFORT.

MARCHÉS.

New-York, 25.—Le coton a fermé languissant avec des ventes de 800 balles à 36 et 38 c. L'or a fermé à 150.

Washington, 25.—Au sénat, E. G. Ross, successeur de James H. Lane, a été admis comme sénateur du Kansas.

Le sénateur Fowler, du Tennessee, a prêté serment. Le comité n'a pas fait de rapport sur les pouvoirs de Patterson du même Etat.

Le sénat s'est décidé à s'ajourner samedi et la chambre a concouru.

(Pour les nouvelles de la Passe et de Vicksburg, voyez la dépêche anglaise.)

Le président ayant signé le bill qui rétablit le grade de général dans l'armée des Etats-Unis, a fait honneur de la première nomination au général Grant; le vice-amiral Farragut a été nommé amiral, conformément à la récente loi. Ces nominations et celle de A. W. Randall, comme directeur-général des postes, ont été confirmées.

CHAMBRE.—Sur motion de M. Stevens, les membres du Tennessee recevront leur salaire à partir du commencement de la session. MM. Cooper et Leftwitch ont prêté serment.

Le bill d'amendement de la circulation nationale a été renvoyé à la prochaine session.

M. Stevens a présenté une série de résolutions soi-disant pour la restauration des Etats du Sud. Déposées jusqu'à demain.

Banks, du comité des affaires étrangères, a rapporté un bill qui recommande une modification des lois de la neutralité, rappelant les plus rigoureuses clauses de l'acte de 1818 et modifiant les pénalités prescrites pour la violation de ces clauses. Le bill porte qu'il n'y aura pas d'interdiction à la vente des navires ou des steamers ou du matériel et des munitions de guerre, produits de l'industrie de ce pays, aux gouvernements ou aux citoyens de tout gouvernement en paix avec les Etats-Unis. Le bill est remis à demain.

La chambre passe un acte amendant l'acte de 1789, qui établit des cours judiciaires.

L'amendement porte que le writ d'habeas corpus ne doit pas s'appliquer aux personnes qui seraient sous la garde des autorités militaires des Etats Unis, accusées d'avoir commis une offense militaire, ou d'avoir aidé ou assisté la rébellion contre le gouvernement des Etats-Unis, avant le passage de cet acte.

A été rapporté un bill pour restaurer la possession des terres confisquées par l'autorité des Etats naguères en rébellion. Il impose au président ou aux commandants officiers d'opérer cette restauration en faveur de tous ceux dont les biens auraient été confisqués pour cause d'unionisme.

M. Trimble a dénoncé le bill comme donnant aux officiers militaires le droit de décider des questions légales quant au titre des propriétés foncières. La motion pour déposer le bill sur le bureau a été rejetée et le bill a passé.

Washington, 25.—Le sénat a confirmé plusieurs nominations dans le Sud. Aucune ne regarde la Louisiane.

New York, 25.—Le choléra diminue sous l'influence de la température.

Augusta, Ge., 25.—La convention du Quatrième District s'est réunie à Macon aujourd'hui et a élu M. A. H. Stephens, H. V. Johnson, A. H. Chappell et D. A. Walker, délégués de l'Etat à la convention de Philadelphie.

Jackson, Miss., 25.—La convention s'est réunie et s'est ajournée. Trente-deux comtés étaient représentés. On a passé les résolutions suivantes:

Résolu, Que cette convention approuve la politique du président Johnson comme opposée à la politique radicale du Congrès, et qu'elle accepte l'invitation d'envoyer des délégués à la convention de Philadelphie pour y représenter l'Etat du Mississippi.

Aucune autre résolution n'a été adoptée et on n'a pas fait de discours.

Les délégués élus pour représenter tout l'Etat, sont: Giles M. Hillyer, Wm Yerger, Wm. S. Featherson, et Geo. L. Potter.

1er district—Henry Dorkeray F. B. Pegues,
2d " J. S. Bailey, Dr G. Sykes,
3e " A. Murdock, J. A. Biudford.
4e " Gén. N. H. Harris, A. G. Myer,
5e " H. F. Smirall, H. Cascedy.

Louisville, 25—Vente de 107 boucauts de tabac à des prix en plein. Farine superfine $7, blé nouveau 2 25; mais 68, avoine 46, porc mess $32 50; jambon épaules, 16¼; plats côtés désossés 21½; graisse 20¼, sucre rafiné 18, whisky 2 25.

Louisville, 25—Un grand concert, avec des prix, a eu lieu au Saengerbend Hall, dans lequel concouraient toutes les sociétés éminentes de musiciens des Etats-Unis. On fera connaître vendredi les noms des sociétés auxquelles ont été décernés ces prix. Malgré l'excessive chaleur, il y avait beaucoup de monde, et une grande procession aux flambeaux.

Nashville, 25—La législature du Tennessee s'est ajournée au 1er lundi de novembre.

Cincinnati, 25.—La farine n'a éprouvé aucun changement et les prix en sont nominaux; le blé est languissant; mais sans changement; les provisions calmes; jambons 16 1/4 à 21; idem sous enveloppes 21; graisse 20; épaules 15 1/4. L'or est à 149.

St-Louis, 25.—La farine a fléchi de 25 cents l'ordinaire; ventes à $6 50 et $8 50; la superfine 9 et l'extra double fine $12. Le maïs a acheté rapidement de 72 à 76, le mélangé, et 91 à 96 le jaune; avoine 47 à 50; les provisions sont demandées; la graisse 21 1/2; le whisky sans changement.

Nouvelles encore plus récentes d'Europe.

New-York, 25.—Un steamer vient d'arriver ce soir, avec des nouvelles de Liverpool, par voie de Queenstown, jusqu'au 16 courant, à midi.

Londres, 16 juillet, à midi.—Les Prussiens viennent d'être encore victorieux, et Francfort a été évacué.

Londres, 16, à midi.—Les consolidés sont à 87 1/2.

Liverpool, 16, à midi.—On porte à 8,000 balles les ventes effectuées dans la matinée. Le marché est plus ferme, mais on ne saurait donner les cotes d'une manière précise.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE, 25 juillet 1866.
(Thermomètre de E. Duhamel.)

	FAHRENHEIT.
6 heures du matin	79 degrés.
Midi	90 "
3 heures du soir	95 "
6 heures du soir	90 "

VOL.—Des voleurs parvinrent à entrer, mardi soir, dans la maison de M. Murray, encoignure Bienville et Avenue Carrollton, Deuxième District, et enlevèrent un lot d'argenterie. Dans la même nuit, deux mules marquées U. S. ont été volées à l'hôpital de la petite vérole.

Nous apprenons qu'hier soir, le lieutenant Manning a réussi à retrouver toute l'argenterie de M. Murray, et il a recueilli sur les voleurs des renseignements qui conduiront à leur arrestation.

COUR DU RECORDER AHERN.—Jos. Simon a été traduit devant cette cour pour avoir déchargé une arme à feu sur la Levée, mettant en danger la vie des citoyens. Il a été condamné à $25 d'amende ou à 30 jours de prison.

Gilbert Jones pour avoir conduit une charrette d'ordures sans lanterne paiera $5 d'amende ou passera 10 jours en prison.

Mary Johnson pour avoir couché dehors paiera $20 ou s'en ira coucher 60 nuits au Work House.

BUREAU DE LA COMMISSION DE REFUGE.—Voici le rapport du dernier surintendant M. West, pour le mois de juin:

Montant des warrants reçus	$892 95
Montant du comptant reçu	781 55
Total du montant déposé	$1,674 50

Après avoir expédié quelques affaires sans importance, le Bureau s'est ajourné.

BUREAU DE POLICE.—Jas. Rice, pour négligence de service, a été suspendu pour 10 jours.

Le caporal Brady, qui avait été suspendu pour 20 jours, a été réintégré dans son service.

L'officier Bachemin, pour négligence de service, a été suspendu pour 30 jours.

J. J. Daniels, accusé d'avoir négligé son devoir, a été suspendu pour 15 jours.

H. L. Knox, pour soulaison pendant son service, a été suspendu pour 15 jours.

L'officier Chas. Constance, après une nouvelle instruction de son affaire, a été suspendu pour 10 jours.

Le Bureau entre en séance exécutive et s'ajourne peu d'instants après.

AFFAIRE DU CHEF DE POLICE.—Le bureau de police en session exécutive a reconsidéré, hier soir, l'acte qui suspendait le colonel Adams, chef de police, et après une investigation complète de cette affaire la conduite du chef a été soutenue, l'ordre qui le suspendait a été révoqué et il a reçu ordre de reprendre son service.

CONSEIL MUNICIPAL.

BUREAU DES ASSISTANTS-ALDERMEN—Le Bureau s'occupe d'un amendement inutile sur la loi sanitaire.

La section 30e est amendée de manière à donner au Conseil une juridiction concurrente dans la révocation des officiers.

Le reste de l'ordonnance est ce qui a été imprimé tant de fois dans la saison de l'année où nous sommes.

La section 29 divise la ville en quatre districts, pour chacun desquels il y aura un officier de santé nommé par le Bureau au traitement de $15,000.

Une résolution allouant $1000 pour les dépenses contingentes du bureau du maire, a été adoptée.

Proposition est faite que lorsque le Conseil s'ajournera, ce sera pour se réunir le premier mardi d'octobre.

Le contrat avec la compagnie du gaz a été référé.

Le Board s'ajourne pour se réunir encore ce soir à 6 heures et demie.

PRUSSE.

On écrit de Berlin, 3 juillet:

Je suis allé ce soir à Spandau, petite ville fortifiée aux portes de Berlin, pour voir les prisonniers autrichiens arrivés la nuit dernière. J'ai trouvé à la gare du chemin de fer de Hambourg (Spandau est la première station de cette ligne) un deuxième transport de prisonniers (450 hommes) arrivé, par le chemin de fer de Silésie, et qui avait été transporté par le chemin de fer de ceinture à la gare de Hambourg. Un nombreux public se pressait autour des wagons, apportant de la bierre, du tabac et des cigares aux prisonniers.

Le transport arrivé hier était exclusivement composé d'Italiens; celui d'aujourd'hui comptait peut-être deux cents Polonais et Allemands. Ces derniers tous du plus célèbre régiment d'infanterie d'Autriche, *Hoch und Deutsch Meister*, qui se recrute exclusivement parmi les populations de Vienne. Le contraste entre l'attitude de ces soldats de différentes nationalités était frappant et significatif. Les Allemands étaient mornes et tristes, les Italiens riaient et chantaient. Ils criaient toujours: *Italiani, Italiani! Prussiani et Italiani!* et ils étaient visiblement très satisfaits de leur situation. A Spandau, j'ai causé avec plusieurs officiers prisonniers (ils peuvent se promener librement dans toute la ville), qui m'ont confirmé tout ce que nous avons appris jusqu'ici de la supériorité écrasante des *armes prussiennes*.

Décidément, le personnage qui me disait il y a quinze jours, c'est une question de zundnadelgewehr, avait raison.

Tous les prisonniers de nationalité italienne vont être dirigés sur Spandau et Minden, pour se trouver sur la route de l'Italie par la France. Le gouvernement prussien s'est déjà entendu avec son allié italien, et tous les prisonniers de nationalité italienne qui le désirent seront transportés en Italie, aux frais du gouvernement italien.

Le marquis de Cavriani est arrivé ce matin de Florence. On le dit chargé d'une mission spéciale.

Le vieux maréchal Wrangel est parti samedi pour le théâtre de la guerre, n'ayant pas de commandement, il veut servir comme volontaire dans le régiment de cuirassiers qui porte son nom. Ce volontaire de quatre-vingt cinq ans ne fera pas beaucoup de mal à l'ennemi.

Il faut que les populations de Bohême soient vivement excitées contre les Prussiens, car elles se mêlent de la lutte autant qu'elles peuvent. Les rapports officiels comme les lettres particulières racontent à ce sujet des scènes affreuses. A Manchengraetz, les bourgeois ont tiré sur trente soldats Prussiens, et à Trautenau, quand les Prussiens se virent forcés d'abandonner la ville, six malheureux musiciens du 3e régiment, tombés entre les mains des habitants, ont été littéralement coupés en morceaux, malgré leur qualité de non combattants.

Vous savez que les Prussiens ont tiré une terrible vengeance de cette intervention de l'élément civil dans la lutte. La ville de Trautenau n'existe plus à cette heure.

Le roi des Belges à Londres.

On lit dans l'*Indépendance belge*:

Londres, 3 juillet.

Hier soir, S. A. R. le duc d'Edimbourg (le prince Alfred), en sa qualité de maître de la corporation de Trinity House, en compagnie des plus anciens membres, a donné un banquet à S. M. le roi des Belges et au prince de Galles. Le duc d'Edimbourg a été élu maître de cette corporation après le décès de lord Palmerston qui, lui-même, avait succédé au prince-époux.

Le prince, en sa qualité de maître, a proposé, au milieu d'applaudissements frénétiques, la santé de la reine, qui a été portée avec tous les honneurs et suivie du chant de l'hymne national.

Il a proposé ensuite la santé de S. M. le roi des Belges. (Vifs applaudissements.) Il a ajouté les paroles suivantes:

Messieurs, vous savez que Sa Majesté est le roi d'un pays qui est le seul sur le continent qui soit régi par une constitution pareille à la nôtre. (Bruyants applaudissements.) et pour le maintien de laquelle son excellent et regretté père a tant fait. (Applaudissements.) Je vous propose donc, messieurs, de boire à la santé de S. M. le roi des Belges avec tous les honneurs.

Le roi des Belges, au milieu des applaudissements les plus enthousiastes, s'est levé pour répondre à ce toast et s'est exprimé ainsi, en français:

Altesse Royale, Milords et Messieurs,

Je vous remercie beaucoup de l'honneur que vous m'avez fait de boire à ma santé. Je suis heureux de saisir cette occasion de rendre, moi aussi, hommage à tout ce qu'a fait la corporation de Trinity-house, pour la sécurité des côtes de l'Angleterre. Elle a rendu d'incalculables services à toutes les nations commerciales.

Je fais des vœux pour que l'influence de ces salutaires exemples de la corporation s'étende sur toute la surface du globe. Je me félicite également de cette occasion d'exprimer publiquement les sentiments d'affection qui m'unissent à mon très cher cousin le duc d'Edimbourg, président de la corporation, et de le remercier de ce qu'il a bien voulu me dire d'aimable, et particulièrement de la sympathie qu'il a exprimée pour la Belgique.

Je demande à dire aussi avec quelle émotion j'ai entendu faire allusion à un nom qui m'est si justement cher. Je constate avec reconnaissance que ce nom, même après la mort, éveille dans vos cœurs de vives sympathies, et je vous adresse mes chaleureux remercîments. La sympathie réciproque de nos deux pays existe depuis des siècles.

Dans ces derniers temps, l'Angleterre et la France ont pris une grande part à la fondation de notre nationalité; nous n'oublions pas en Belgique la reconnaissance que nous vous devons, et en marchant dans la voie de tous les sages progrès, nous nous efforcerons de mériter toujours l'intérêt que les puissances nous témoignent.

Puis, le roi a ajouté en anglais ces mots:

"Je vous remercie de nouveau pour le grand honneur que vous venez de me faire en portant ma santé. Je regrette de n'avoir pu m'exprimer dans votre langue. J'éprouve beaucoup de difficulté à la parler. Mais j'espère que vous me croirez et que vous me comprendrez quand je vous dirai que je suis pénétré de la plus haute admiration possible pour votre grande nation.

"Ce sentiment n'a fait que s'accroître dans le voyage que j'ai fait naguère dans la vaste étendue de votre empire, depuis Londres, la ville la plus immense et la plus riche du monde, jusqu'au modeste et intéressant établissement de Hong-Kong."

Le prince de Galles, répondant au toast qui lui a été porté ensuite par le prince son frère, après s'être félicité de voir celui-ci investi de la maîtrise qui lui avait été offerte à lui même et qu'il a dû décliner, a prononcé les paroles suivantes:

Parmi les hauts personnages ici présents, il n'est particulièrement agréable de recevoir l'honneur de S. M. le roi des Belges. (Applaudissements.) Après la manière bienveillante dont il a exprimé son attachement pour notre pays, attachement que je sais être un fait réel et non pas seulement une forme de langage, parce que je l'ai entendu souvent manifester par lui en particulier (Applaudissements.); après, dis-je, les paroles de Sa Majesté, je crois pouvoir dire que nous autres Anglais nous sommes fortement attachés à son pays; pays qui a pris par lui-même une position si distinguée parmi les nations du continent et qui doit tant au roi défunt tant regretté. (Applaudissements.)

MM. Milner, Gibson et Gladstone, membres du cabinet démissionnaire, ont ensuite dit quelques mots en faveur de la corporation et de la marine britannique.

—Un cas difficile va occuper la cour de divorce de Londres. Une jeune fille de quinze ans recevait à l'Eglise Saint-George la bénédiction nuptiale à l'insu de ses parents, ce qui se pratique en Angleterre presque autant qu'aux Etats-Unis.

Au moment où le jeune homme glissait la bague au doigt de sa fiancée en disant la phrase consacrée: *With this ring I thee wed*, la luère de la jeune fille fit irruption dans l'église en demandant de suspendre la cérémonie.

Mais était-il temps? l'officiant hésite un peu à le croire; les deux jeunes gens soutiennent que le mariage est valide puisque les paroles sacramentelles ont été prononcées. Les principaux membres de l'Eglise anglicane se sont réunis pour délibérer sur cette question délicate, mais ils se sont séparés sans avoir pu s'entendre.

Le jeune mari, qui a dû laisser sa femme désespérée regagner le domicile paternel le soir même de ses noces, vient de demander au tribunal de prononcer sur ses droits.

On croit généralement que la cour fera cesser le plus vite possible ce nouveau supplice de Tantale. Le sort de ces infortunés époux a profondément ému les sensibles Anglaises, qui ont envoyé une touchante requête aux membres de la cour. "Rappelez-vous, messieurs, disent-elles en finissant, le jour heureux où vous conduisîtes votre épouse à l'hôtel, et mettez-vous pour un instant à la place de ces deux victimes; aurez-vous le courage d'arracher ces deux bouts de la même ligne? Hein! est-ce assez habile!

Ces messieurs de la cour seront des monstres s'ils ne se rendent pas à de semblables prières. De reste, une vaste conspiration paraît s'être ourdie. Les femmes des juges ont comploté un plan vraiment machiavélique; elles mettront leurs maris absolument au même régime que celui sous lequel gémissent les deux nouveaux mariés, jusqu'à ce que justice soit faite!

Depuis ce moment-là, le procès avance à pas de géants.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 25 juillet 1866.

Le marché général a continué de manquer d'animation aujourd'hui, et le coton, en particulier, n'a rencontré qu'excessivement peu d'acheteurs: il ne s'en est vendu que 400 balles.

Les finances n'ont déployé que peu d'activité à toutes les heures du jour. L'or a ouvert à 148 à 148 1/8, et, après quelques fluctuations insignifiantes, s'est vendu à la clôture à 148 1/4. Les transactions au premier board comprennent $12,000 (2000 et 10,000) à 148, et $1,000 à 148 1/8; et au second board, $55 à 148, $12,000 (1000, 2000, 4000 et 5000, comptant) à 148 1/4, et $5000 à 148 3/8. Au dehors, les transactions consistent en $9700 (1200 et 8500) à 148; $10,000 à 148 1/4, et $1000 à 148 1/2. Parmi les ventes d'argent, nous remarquons $3000 en demi piastres américaines à 140, et $800 à 141; de plus, $12,000 (2000 et 10,000) en piastres mexicaines, à 151.

Le mouvement sur le change étranger a été plus considérable qu'hier, et les ventes de sterling embrassent 700 livres de bon clear à 158; 2,700 livres (700 et 2,000) à 159, 4,000 livres de sterling à 159 1/4, 700 livres de maison de banque particulière à 160 et un petit montant de banque à 163; aussi 5,000 livres pour de l'or à 109 1/2 et 1,000 (à vue) à 110 1/2. Rien n'a été rapporté dans les francs.

Nous avons encore à constater un marché calme dans le change américain, avec cependant une tendance continue en faveur des acheteurs. Les banques ont tiré sur New York à 1/8 d'escompte et le pair—ce dernier taux étant le taux qui a prévalu. Au dehors, $20,000 à vue sur New-York, se sont vendues à 1/8 d'escompte, $40,000 à 3/8, $10,000 à vue sur Boston à 1/4 et $10,000 à soixante jours sur New York à 2 pour cent d'escompte.

Les actions, comme hier, ont montré quelque animation. Au premier Board, 128 actions de la compagnie des chemins de fer des Opelousas se sont écoulées à $6.50 et 100 de la banque des Citoyens à $152; et au second Board 85 bons de la compagnie du chemin de fer de Jackson à $9 37 1/2; 50 de la banque de la Nouvelle Orléans à $40, et 150 de celle de l'Union à $51. Au dehors, il ne s'est écoulé que 40 actions de la compagnie du chemin de fer de Jackson à $9 25.

Rien que nous sachions à l'égard des bons de la ville, que l'on cote de 95 à 96 pour les consolidés et 84 à 86 pour les émissions en faveur des chemins de fer, selon les coupons. 7 Sacs de la Louisiane vendus à 79.

Les billets n'ayant pas cours ne nous offrent pas grand'chose à dire, si ce n'est que les billets du Trésor de l'Etat sont à la baisse. Il s'en est vendu pour une somme de $3,000 à 10 3/4 pour cent d'escompte et $7,000 (1,000 et 2 montants de 3,000) à 11.

Les billets de la banque de la Louisiane se cotent de 65 à 69 cents à la piastre, quelques personnes demandant un sou de plus, et ceux de la banque de l'Etat de 95 à 99. Les contrôleurs paient les taux les moins élevés pour les petites sommes offertes à leurs comptoirs. Les billets du Trésor de l'Etat s'écoulent de 7 1/2 à 11 pour cent d'escompte, beaucoup de petits industriels les reçoivent cependant encore au pair. Les billets du Trésor de la communauté (billets de ville) sont toujours cotés de 3 à 3 1/4 pour cent d'escompte, le papier nominal national étant pris pour unité de valeur.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 25 juillet 1866.

COTON.—La dépréciation dont nous avons parlé hier a encore été plus marquée aujourd'hui, et bien que les facteurs se soient montrés on ne peut plus disposés à vendre, cependant comme les acheteurs ne voulaient traiter que moyennant des concessions que les premiers n'ont pas voulu accorder, les ventes se sont bornées à 400—plutôt 360 balles, prises par quatre courtiers, à des prix qui indiquent avec les dernières cotes. Il est certain que les chiffres les plus élevés n'ont pu être obtenus que pour le good ordinary et le low middling strictement et que pour les autres sortes de cotes de grade. Nous continuons à coter comme suit: ordinary 23 à 25, good ordinary 29 à 31. Low middling 32 à 34 et Middling 35 à 36.

ETAT DU COTON.

Stock en main le 1er sept. 1865	balles 83253
Reçu aujourd'hui	135
Reçu précédemment	741229
	742107
Total	825615(?)
Expédié aujourd'hui	320
Expédié précédemment	730749
Stock en main et à bord de navires non expédiés	94077(?)

SUCRE ET MELASSE.—Il n'est pas arrivé de sucre de la côte depuis hier. 20 barils de mélasse ont été reçus et vendus. Le marché est dépourvu de ces deux produits de la Louisiane, mais les approvisionnements de sucre et de mélasse de Cuba sont forts. Il règne un calme extrême sur le marché et il ne s'y fait presque pas d'affaires, pas même en détail. Le sucre prime à choix de Porto Rico et de Cuba se vend en détail à 16¼ à 16¾ cts la livre, le jaune clarifié 17 cts et le blanc, 17¾ cts la livre.

TABAC.—Il se fait quelques demandes de tabac pour le compte de l'étranger, mais les acheteurs et les vendeurs ne peuvent s'accorder quant aux prix, et nous n'avons entendu parler d'aucune vente bien que des négociations soient pendantes relativement au placement de plusieurs lots. Nous continuons à coter l'article low refused, light et heavy, 4 à 5, bon refused, 5½ à 7, common leaf, 7½ à 11 cts, fair do 12 à 14 cts, good do 15 à 17 cts, fine do 19 cts, et choice 20 à 25 cts la livre.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS.—Le marché est calme, mais stable et ferme. La demande n'est que locale, mais les stocks sont pour la plupart faibles. Le maïs continue à être en bonne demande pour la campagne, le son est ferme et l'avoine stable, le foin est toujours calme. La farine aussi est calme et dépréciée, le porc décline, tandis que le bacon et le saindoux ne sont demandés que pour le détail.

FARINE.—Le marché est calme et les ventes d'aujourd'hui ont eu lieu aux prix suivants: good extra à $11 75, extra de choix $12 50 et $13 le baril. La superfine se vend en détail $8 75 à $9 le baril.

SON.—L'approvisionnement en est rond et la demande bonne. Environ 700 sacs de l'article se sont vendus à $1 12½ les cent livres.

AVOINE.—Rare et se vend plus cher. Environ 500 sacs ont été vendus aujourd'hui à 52 et 53 cents le boisseau.

FOIN.—Le marché continue à être fort calme. Un lot de 175 balles de foin prime de l'Ohio s'est vendu aujourd'hui à $23 le tonneau. L'article se détaille à $25 le tonneau.

BACON.—Les jambons curés au sucre ne manquent pas, mais les plats côtés et les épaules sont rares. Pas de demandes de lots ronds, cependant, et il ne se fait que des affaires en détail à 17½ cts la livre d'épaules, 20½ à 21 cts pour les cotes désossés, 22 cts les désossés et 23¼ à 26 cts les jambons curés au sucre. Les marques favorites rapportent 27 cts la livre.

PORC.—Le marché est bien approvisionné de porc, mais il est calme. Il n'y a pas de demande de lots ronds. Les détenteurs demandent $35 50 le baril de mess. L'article se vend en détail $34 50 à $35 le baril. Le prime se vend en détail $29, et le prime mess à $29 50 à $30 le baril.

WHISKY.—Les lots ronds ne trouvent pas d'écoulement, et l'article ne se vend que par placement à $2 32½ à $2 35 le gallon pour les marques de choix et les marques les plus recherchées de rectifié de l'Ouest, et $1 85 à $2 pour l'ordinaire de l'Ouest. Le whisky de la Louisiane se vend à $1 85 le gallon.

SAINDOUX.—Le marché continue à être calme. Il ne se fait actuellement que de petites ventes en détail à 23¼ cts la livre de prime en tierçons et 25 cts pour l'article en baril.

BEURRE ET FROMAGE.—Il y a en mains un fort stock de beurre, et celui de l'Ouest est en demande tandis que le beurre du Nord est calme et se vend 40 à 43 cts, le beurre de l'Ouest se débite à 25 à 35 cts la livre. Il n'y a pas beaucoup de fromage en mains, et l'article éprouve une bonne demande pour le détail avec offre de 15 à 18 cts pour le fromage de l'Ouest, 19 à 20 cts pour celui du Nord et 20 à 25 cts pour le Dairy anglais.

CHANDELLES DE STAR.—La demande ne porte que sur de petits lots, et elle est remplie à 20 cts la livre de 12 onc. 21 cts pour celles de 13 onces, 21¾ cts pour celles de 14 onces et 22¾ c. pour celles portant le poids plein.

DIVERS.—Les pommes de terre se vendent à $1 65 à $3 le baril selon la condition, $3 25 à $3 50 pour celles de Louisville; les oignons $3 25 à $3 50; les pommes $3 à $1 50 le baril, les œufs $18 à $20 le baril et les choux 18 à 25 cts la pièce.

RIZ.—Le marché est dépourvu de riz de la Caroline. Il n'y a pas de riz de l'Inde en premières mains. L'article se vend 9 à 10 cts la liv. Celui de la Louisiane commande 11¾ à 13 cts.

SAVON.—Le savon de palmier se vend en lots à 8 cts la livre.

DRECHE.—Peu demandée. Celle du Canada se vend par placements à $2 et celle de l'Ouest est offerte à $1 à $1 25 le boisseau.

HOUBLON.—Le marché manque de bon houblon, mais il ne s'en fait que peu ou point de demandes. Prix nominaux de 30 à 70 cts la livre.

SACS EN PITRE.—Il n'y en a pas beaucoup sur le marché; l'article se vend en petits lots à 27 cts la pièce.

PEAUX.—Il n'y a pas beaucoup de peaux sur le marché et l'article est en bonne demande; les prix ont une tendance à la hausse et les peaux vertes se vendent 9 cts, les Kip Skins 10 cts et les peaux sèches 12 à 13 cts la livre.

LAINE.—Le marché est dépourvu ou presque dépourvu de laine. Les dernières ventes de l'article ont eu lieu à 17 à 18 cts la livre de non lavée.

FRET.—Un navire a été pris pour le Havre et le prix de l'engagement est 1½ cent par livre de coton. Il ne se fait pas beaucoup de choses dans le fret, mais les taux en sont fermes à 5/8 à ¾ cts pour le coton et 75 c le baril de farine sur steamer pour New York, 1/2 cts la livre de coton sur voiliers pour New York et Boston, ½ à 9/16 d pour le coton sur voiliers pour Liverpool, et 1 à 1 1/8 cts pour le Havre.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 25 juillet.

Arrivé hier—415 bœufs du Texas, 320 veaux et veaux d'un an, 150 cochons, 150 moutons et 7 vaches laitières. Vendu—198 bœufs du Texas, 386 veaux et veaux d'un an, et 25 cochons.

Stock en vente—1,307 bœufs du Texas, 813 veaux et veaux d'un an, 307 cochons, 5,386 moutons et 10 vaches laitières.

[illegible — table of cattle prices]

SERVICE FUNÈBRE

SAMEDI prochain, 28 du courant, un service anniversaire aura lieu en mémoire des victimes de la bataille d'Atlanta, en Géorgie. L'office, à 7 heures, à l'Eglise des Remparts. 25 juillet

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré JEUDI, 26 du courant, à 8 heures du matin, à l'église de St Vincent de Paul, Troisième District, pour le repos de l'âme de feue CLARA BERTRAND. Les amis et connaissances des familles Bertrand, De Mahy et Capdeville sont priés, sans autre invitation, d'y assister. 25 juillet

RALLIEZ-VOUS, AMIS DE LA LIBERTÉ!

Un grand mass-meeting des citoyens qui sont en faveur du Suffrage universel, de la politique de reconstruction du Congrès et de l'amendement à la Constitution de cet Etat afin d'accorder à tous des droits égaux, sans distinction de RACE NI DE COULEUR aura lieu Vendredi soir, 27 juillet, à 8 heures, au MECHANICS INSTITUTE. Des orateurs distingués se feront entendre à cette assemblée. Hommes de l'Union, venez y avec toute votre force et toute votre puissance! 26 juillet

BATISSE TULANE.

Les soussignés continuent d'offrir à des PRIX RÉDUITS leur assortiment complet de BEAUX HABILLEMENTS A LA MODE pour le printemps et l'été. Articles de ménage, et Chemises de toute description. Ils appellent également l'attention des voyageurs sur leur grand ASSORTIMENT DE MALLES EN CUIR à semelle et Saratoga, VALISES SACS DE VOYAGE, et SATCHELS. Un assortiment complet d'habillements pour jeunes gens, petits garçons et enfants en général constamment en main. Les billets de l'Etat de la Louisiane et de la banque de l'Etat sont pris au pair. GARTHWAITE, LEWIS & STUART. 26 juillet

Dissolution de Société.

La société existant entre MM REINIKE & ZORN a été dissoute d'un commun accord, le 7 courant. F. REINIKE, A. C. ZORN. M. ZORN [illegible] M. F. W. BREMER [illegible] ZORN & BREMER. A. C. ZORN, F. W. BREMER.

Graines de Jardinage.

VIENNENT d'être reçues directement de France [illegible] graines de jardinage: Choux de Bonneuil, Choux Fours, Carottes demi-longues, Roquette, Radis roses demi-longs, Raves noires ronds, Céleri plein, Chicorée frisée. Aussi un assortiment de graines [illegible] A vendre par D. MAUPAY, 101 rue Gravier.

PERDU. [illegible]

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE HOPE DE LA NOUVELLE-ORLEANS [illegible] LOUIS BARNETT, Secrétaire.

A. THEZE. RÉCEMMENT [illegible] Au Vieux Pêcheur [illegible] M. E. Rundon, No 35, rue Bourbon.

Whisky! Brandy! [illegible]

A LOUER. Immédiatement, une belle et bonne maison de résidence [illegible] N. FRECOU.

En Vente. LATTES! LATTES! [illegible]

MISCHE & CO. (Successeurs de BARRETT & HUBER) MARCHANDS DE VINS LIQUEURS & CORDIAUX EN GROS. Rue Poydras, No 71. ONT constamment un très grand assortiment de vins [illegible]

Louis & Edouard Janin. AVOCATS A WASHINGTON, D. C. EXERCENT à la Cour Suprême des Etats-Unis, à la Cour des Réclamations, aux Cours de District des différents ministères et devant les comités du Congrès.

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, RUE DU CANAL [illegible] Consultations en français, en espagnol et en anglais. 1e juillet—1m

TRANSFERT DE CABINET. Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE, A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez. 24 juin—3m

Denture complète, pour $30, dents garanties, opération sans douleur. No 2...... Le Dr. SPYER, dentiste...... No 2 —Coin Camp et Canal— [illegible]

BLADON SPRINGS, Comté Choctaw, Alabama. LES propriétaires de ces célèbres sources annoncent au public que l'hôtel a été mis à neuf et peut maintenant recevoir les voyageurs [illegible] JAMES CONNOR & CO.

JACOB OTT, Entrepreneur. RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence. Fait et répare les caves. Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

E. RICHARD. Fabricant de Billards, 160 ...... RUE STE-ANNE ...... 160. ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage [illegible] KAVANAGH & DECKER [illegible] E. RICHARD, Boite 1710, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

LEON QUEYROUZE, MARCHAND DE GROCERIES en gros et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie, etc. Rue St-Louis 17.

DROGUES. MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC. CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe, IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc. Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus. Ainsi que Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c. Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités.

BUREAUX DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "ATLANTIC", de la Nlle-Orléans, Rue Gravier, No. 132, entre les rues Camp et St-Charles. Nlle-Orléans, 3 juillet 1866. CETTE Compagnie est prête à assurer contre les risques d'incendie, de mer, de rivière et de transport par terre, aux conditions les plus favorables. EDWARD RIGNEY, Président; WM. P. KELLOGG, Vice-Président; J. F. JANVIER, Secrétaire.

RESTAURANT FRANÇAIS, 72.....RUE DE CHARTRES.....72 Tenu par Philippe Forget, Ancien propriétaire du Restaurant des Amis. CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c. conservés aux anciens prix.

RESTAURANT ST LOUIS, Tenu par Henri Barthe. Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon. Chambres garnies pour habitants, salon pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés. M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en prenant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger commodément.

Vins Fins!!! Vins Fins!!! En Magasin et à vendre par DUMONTEIL & VILLERÉ, No. 27 Front Levée. VINS ROUGES DE BORDEAUX EN CAISSE. CHATEAU DULUC, PONTET CANET, CHATEAU LANGOA, MARGAUX MEDOC, PAUILLAC MEDOC, ST JULIEN-MEDOC, ST-GEORGE. VINS DE BOURGOGNE. VOLNAY, POMMARD. VINS BLANCS BORDEAUX ET BOURGOGNE. HAUT-SAUTERNE, SAUTERNE, CHABLIS, POUILLY. VINS DE CHAMPAGNE. PIPER HEIDSICK, DUC DE MONTEBELLO, CHS FAVRE. [illegible]

ANFOUX, ENCANTEUR. [illegible]

PROCLAMATION PAR LE MAIRE. [illegible] JOHN T. MONROE, Maire.

PETER TOTANS, Marchand d'ivoire, 59, Fulton Street, NEW YORK. [illegible] No 59, Fulton street, New-York [illegible]

GRAINES DE JARDINAGE. B. DOUR, Marchand de Graines, No. 14, rue Conti, entre Chartres et Passage de la Bourse. [illegible]

Vache trouvée. [illegible]

En débarquement du navire Harriet, de Bordeaux. 64 barriques VIN ROUGE [illegible]

AVIS. Mme MAX LEROY [illegible] Locquet Institute [illegible]

En débarquement du navire "Harrisburg," venant de Bordeaux. [illegible]

BUREAU DU SURINTENDANT de la Compagnie de la Manufacture de Cuir de Magnolia. [illegible]

AVIS AUX CONTRIBUABLES [illegible]

Nouvelle Orléans, le 30 juin 1866. La société existant entre [illegible] OSCAR BERCIER & CO, [illegible] OSCAR BERCIER, E. LABORDE.

OSCAR BERCIER, Négociant - Commissionnaire, NO. 58 RUE DES MAGASINS, au premier.

PRODUITS DE L'OUEST. JAMBONS [illegible] A vendre par OSCAR BERCIER, No 58 rue des Magasins, au 1er.

M. WILLIAM DE LA RUE est porteur de ma procuration générale [illegible] OSCAR BERCIER.

LES SOUSSIGNÉS ont ce jour formé une société sous la raison sociale Victor Meignan & F. Laborde, pour les affaires de commission en général et l'importation de vins, eaux-de-vie, sardines, etc. au No 42 rue Vieille-Levée. VICTOR MEIGNAN, F. LABORDE.

Avances sur Consignations à New York, Boston, Liverpool, Havre, Bordeaux, les Antilles, et change sur New York, le Havre, Paris, Bordeaux. OSCAR BERCIER, 58, rue des Magasins.

Victor Meignan & F Laborde, Marchands commissionnaires et importateurs de vins, eaux-de-vie, sardines, fruits, conserves, etc., etc. NO 42 RUE VIEILLE-LEVÉE.

Exemption ou Remboursement DES TAXES DE VILLE POUR 1861, 1862, 1863 et 1864. LES personnes qui, en vertu de la loi, ont droit à l'exemption et au remboursement [illegible] OCTAVE MOREL, [illegible] Passage de la Bourse.

Vins rouge et blanc, &c. En débarquement du navire Nystad, de Bordeaux: VIN rouge en barriques et 1/2 barriques.—VIN en caisse rouge et blanc.—PATÉS de foie d'oie, 1/2 et 1/4 de boites, truffés.—PATÉS de gibiers truffés.—TRUFFES pures en 1/2 et 1/4 de boites.—SAUCISSES d'oie truffées.—CHAMPIGNONS en 1/2 et 1/4 de boites.—CEPS à l'huile en 1/4 de boites. A vendre par H. PIUSSAN, 19, rue Conti.

Dissolution de Société. La société qui a existé jusqu'ici sous la raison V. DURAND & RIFFLARD est dissoute aujourd'hui d'un commun accord, M. V. Durand se retirant des affaires. V. DURAND, JOS. RIFFLARD. New-York, 1er juillet 1866.

Avis de Société. NOUS avons, aujourd'hui, formé une société sous la raison JOSEPH RIFFLARD & FILS, et continuerons les affaires de commission en général, de V. Durand & Rifflard, au No 42 Vesey street. JOS. RIFFLARD, JULES L. RIFFLARD, HIP. E. RIFFLARD. New-York, 1er juillet 1866. N. B.—M. P. G. Hughes a un intérêt dans la maison.

L. H. RICHARD, COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR de marchandises sèches, anglaises, françaises et allemandes, a transféré son magasin du No 48 rue de Chartres au No 46, rue Vieille-Levée, entre Douane et Bienville. Maison de commission à Paris: No 10 Passage Saulnier.

Changement de domicile. J. LOUAPRE prévient ses amis et ses clients qu'il a transféré sa Boulangerie du No 270 au No 272, rue des Remparts, encoignure Hôpital. Il profite de cette occasion pour remercier le public de la préférence marquée [illegible]

POUR LA HAVANE. Le paquebot régulier brick Sir Robert Peel, capitaine E. G. CONNER, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira [illegible] E. TROISGROS, 55 & 57 rue Douane. Entre Chartres et Vieille-Levée.

Pour Matamoros.—La goëlette ELISA, capitaine Jounon [illegible] S. FERNANDEZ & CO., Rue de la Vieille Levée, No 126.

EMPRUNT ROMAIN. EMISSION AMÉRICAINE. QUATRE MILLIONS DE PIASTRES. POUR assurer une indépendance [illegible] ROBERT MURPHY, Agent.

Recommandation du Très-Révérend Archevêque de New-York. [illegible] † JOHN, Archevêque de New York.

Recommandation du Très-Révérend Archevêque de Baltimore. [illegible] † M. J. SPALDING, Archevêque de Baltimore.

Recommandation du Très-Révérend Archevêque de la Nouvelle-Orléans. [illegible] † J. M. ODIN.

Foire à Mandeville. UNE Foire [illegible]

Bureau du Trésorier de la Ville. [illegible] J. HERNANDEZ.

Demande de domestique. ON demande une bonne blanchisseuse et repasseuse et une bonne d'enfant [illegible]

Tapis, Rideaux, Nattes, &c. NOUS avons [illegible] Etoffes à rideaux, [illegible] Tapis [illegible] Toiles cirées [illegible] A. BROUSSEAU & C. [illegible]

Société. [illegible]

A vendre par le soussigné en débarquement du NISTAR de Bordeaux. 100000 [illegible] J. CAZAUX. Vieille Levée, No 73, entre Conti et Bienville.

JAMES M. LEVY, ANDERSON D. DIETER, J. GOLDSTEIN. LEVY, DIETER & Co., Marchands-Commissionnaires, 27, Rue Carondelet, Nouvelle-Orléans. AVANCES. Nous continuons à faire des avances sur les produits [illegible] LEVY, DIETER & Co.

A VENDRE. Les soussignés ont toujours un assortiment de BOIS DE CHAUFFAGE, dur et mou. PIEUX POUR ENTOURAGES. MERRAINS. BARDEAUX. DOUVES ET DESSUS DE BARIL DO DO DEMI-BARIL. B. & A. SOULIÉ, 57, rue Bourbon. S'adresser aussi au dépôt No 1 [illegible] E. RIEHLIEUX.

AVIS. J'AI, aujourd'hui, associé Mr. JOHN A. HALL à mes affaires et continuerai le commerce de groceries en gros à mon ancien local, au coin des rues Canal et Tchoupitoulas, sous la raison J. MORGAN HALL & CO. MORGAN HALL.

Nuevo Establicimiento de Ropas. G. CUEBA, acaba de abrir un Nuevo Establicimiento de Ropas en la calle de Canal, No 180, entre Baronne y Philippa [illegible] GREGORIO CUEBA.

STAR CANDLES! AGENCE DE N. SCHÆFFER & CO. UN GRAND STOCK Constamment à vendre par J. AVET, AUX BLUE STORES, Encoignure Vieille Levée et Bienville.

NOUVEAUTÉS SUPÉRIEURE QUALITÉ ET BON MARCHÉ. GRAND ASSORTIMENT DE MARCHANDISES SÈCHES. 180 — rue Canal — 180 entre Baronne et Philippa. M. G. CUEBA à son retour d'Europe vient d'ouvrir un nouveau magasin [illegible] G. CUEBA.

P. J. PAVY, ALFRED PAVY. P. J. PAVY & Cie. FACTEURS DE COTON ET NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES, No 8 rue Royale.

GEO. H. DUNBAR, LIQUORISTE, FABRICANT DE LIQUEURS, 8 ...... RUE ST-LOUIS ...... 8 Nlle Orléans. ANISETTE... CURAÇAO... MARASQUIN.

Ouverture de la Grande Route du Nord à l'Est. [illegible] E. F. BOYD.

EN DÉBARQUEMENT DU MICHEL MONTAIGNE ARRIVÉ DE BORDEAUX. VINS. 100 barriques [illegible] EAUX-DE-VIE. [illegible] ABSINTHE, &C. [illegible] T. BAILLY BLANCHARD.

EN débarquement du navire Nystad, de Bordeaux [illegible] COUTURIÉ GROS.

SUCRE DE LA HAVANE. 1554 [illegible] A vendre par F. TROISGROS.

CHOLERA. Liqueur anticholérique de Raspail. [illegible]

Bureau d'Immigration RUE ROYALE, 31. On trouvera le Dr. F. G. A. KAUFMANN [illegible]

FONDERIE DE LEEDS, [ETABLIE EN 1825] Au coin des rues Delord et Foucher. [illegible] LEEDS & CO.

MANUFACTURE DE Pistolets et d'Armes à feu DE E. REMINGTON & FILS, A Ilion, New York. NOUS avons nommé MM Henry Folsom & Co. [illegible] E. REMINGTON & SONS. [illegible] HENRY FOLSOM & CO.

Vins rouges, vins blancs, &c. En débarquement des navires "Nystad" et "Harrisburg," de Bordeaux. [illegible] CESAIRE FASSY.

En débarquement des navires Harrisburg et Michel Montaigne, arrivés de Bordeaux: 20 barriques VIN ROUGE, Ste Eulalie, [illegible] A vendre par LAMBERT & COMMAGERE.

Graines de Navet. Graines de Navet. [illegible] H. HAFNER.

Association. A PARTIR de cette date, mon fils ALFRED PAVY est associé à ma maison de commission. La raison sociale sera P. J. PAVY & Co. P. J. PAVY. 6 juillet 1866.

Bonner, Goode & Dillingham. AVOCATS. F. M. BONNER, E. J. GOODE, J. P. DILLINGHAM. Bureau: [illegible]

AVIS. J'AI, aujourd'hui, vendu à mes associés mon intérêt dans la maison Wheelock, Finlay & Co. F. O. WOODMAN. Nlle Orléans, 19 juillet 1866. [illegible] F. R. WHEELOCK, THOS. F. FINLAY, WILLIAM HALL.

A Louer. [illegible] MAISON BASSE [illegible]

JUSTE FONTAINE Courtier, No 12, rue Royale, entre Canal et Douane. [illegible]

A Louer. [illegible]

A LOUER. UNE JOLIE RÉSIDENCE [illegible]

Transfert de Bureaux. LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 69 rue du Canal, près de la Vieille-Levée. GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

MALADIES. M. F. GAUDOZ, pharmacien élève de l'École de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau. [illegible]

Bitters Hongrois de Lukach, ET SCHNAPPS AROMATIQUE DE SCHIEDAM. [illegible]